

COMITE DE PILOTAGE PERCY-SCHNEIDER
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23/03/2022

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Percy-Schneider s'est tenue le mercredi 23 mars de 19h à 21h10, en présentiel.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Mot d'introduction de Jacqueline Minassian
- Travaux
- Voirie
- Santé
- Événements à venir / Modalités d'organisation d'un événement de quartier
- Questions diverses

2. PARTICIPANTS

- Ville de Clamart
- Jacqueline MINASSIAN, Adjointe de quartier, Déléguée aux Grandes causes humanitaires, à la Coopération décentralisée, au Conseil de quartier Percy Schneider
- Rachel ADIL, 3ème adjointe au maire, Déléguée à la Démocratie Locale, à l'Égalité Femmes-Hommes, à la Maison de quartier et au Conseil de quartier du Petit Clamart
- Service Démocratie locale - Communication
- Membres du Comité de pilotage (Copil)

3. SUJETS

En introduction, Jacqueline MINASSIAN accueille les membres du copil. Il est rappelé que l'ordre du jour a été construit en tenant compte des questions reçues préalablement.

- **Travaux**

Serres Municipales, informations sur les constructions prévues. Est-il possible de transformer les anciennes serres en espace de jeux pour enfants.

Les anciennes serres municipales situées entre les rues Emilienne et Alfred font l'objet d'une promesse de vente. Le projet comprend la réalisation de 4 maisons.

Au préalable, les bâtiments existants ont été démolis en mars/avril. Les habitants des 2 rues ont été informés le 07 mars du démarrage des travaux de démolition avec un flyer distribué dans les boîtes aux lettres. Vallée sud aménagement ne peut préciser le planning de construction car encore en phase d'étude.

De ce fait, cet espace ne peut donc être transformé en espace de jeux pour enfants. Nous interrogeons les services afin de savoir si l'implantation d'aires de jeux est prévue sur le quartier.

Parc de Saint Emilie : est-il possible d'aménager dans le parc un parcours sportif pour les habitants du quartier ? La Ville n'est pas propriétaire de ce site. Il faudrait se rapprocher du gestionnaire.

Place du Garde : aménagements et du plan de circulation prévus. Que va devenir le parking place du Garde suite à l'arrivée du tram.

Des scénarios pour prolonger le tram T0 jusqu'à une gare du Grand Paris seront soumis à la concertation à l'automne. Les travaux jusqu'à la place du Garde sont donc suspendus.

D'autre part, il s'agit d'une voirie départementale. Le maître d'œuvre est donc le conseil départemental. Au moment de l'aménagement de la Place du Garde, comme pour les autres projets,

il y aura une phase de concertation avec les habitants au cours de laquelle seront présentées les options d'aménagement.

Les membres du Copil ont d'ores et déjà plusieurs questionnements sur des points d'aménagement et les impacts que ceux-ci peuvent avoir par exemple sur des entrées et sorties de parking, les flux de circulation.

Une présentation globale du projet sera proposée au copil par le maître d'œuvre lorsque la phase d'étude sera aboutie.

Valorisation du théâtre de verdure : qu'est ce qui est prévu dans le cadre de l'aménagement de la place du Garde.

Pour le moment il n'y a pas de projet complémentaire d'aménagement du théâtre de verdure.

Est-il possible d'y organiser un événement ?

Pour les particuliers, ce n'est pas possible, pour les associations il y a des appels à projets.

Quel est le calendrier pour l'enfouissement des lignes électriques

RTE a mis en service 3 ouvrages souterrains sur les 5 prévus. En 2022, les deux derniers ouvrages seront mis en service (juillet 2022 et octobre 2022), ce qui permettra de finaliser la dépose des lignes aériennes pour fin 2022, soit avec 2 ans d'avance.

- **Voirie**

Un récapitulatif des travaux entrepris ou prévus par VSQP est disponible sur le site de la Ville rubrique aménagements urbains / rénovation de voirie

Requalification de la voirie du vieux chemin de Fleury => à venir

Requalification de la voirie de la rue Jean Georget => Fait

Requalification de la voirie et rénovation de l'éclairage public de la rue de la Vallée du Bois => en cours

Travaux rue de la Vallée du bois. => Les flyers n'ont pas été distribués dans le passage, le passage sera-t-il aussi pris en compte car des dégradations de voirie sont constatées. Nous nous rapprochons des services pour leur signaler.

Compte tenu de la dégradation des trottoirs et de l'obsolescence de l'éclairage public sur l'avenue Schneider la circulation des piétons est parfois hasardeuse le soir.

L'avenue Schneider fait partie des rues qui seront proposées en 2022 pour un tapis et une reprise des trottoirs lorsque cela sera nécessaire. Par ailleurs, une demande visant à augmenter l'éclairage aux niveau des passages piétons (rue Lacombe) sera remontée aux services

Les voitures, les motos se garent systématiquement sur les trottoirs et les potelets réduisent la surface des trottoirs.

Les potelets et barrières sont nécessaires pour éviter le stationnement.

La Police municipale est engagée sur toutes missions, elle doit faire des choix sur les missions secondaires. Les verbalisations sur trottoir représentent 2% des verbalisations sur une journée.

Beaucoup de Voitures stationnent sur le trottoir avenue Henri Barbusse, surtout le soir. Si les poubelles sont sorties obligation de marcher sur la route. Nous nous rapprochons des services

Rue Brignole Galliera quels aménagements ? Quid des vélos ?

Rue Brignole Galliera relève de la desserte locale (rejoindre le lycée Rabelais notamment) et n'a pas été intégré à ce stade au plan vélo de Vallée Sud – Grand Paris. Après étude il n'est pas envisagé pour le moment de créer une piste cyclable propre, car cela nécessiterait de supprimer des places de stationnement et d'abattre les arbres positionnés entre les places de stationnement.

Une réflexion est en cours afin d'améliorer la signalisation via des marquages et des panneaux.
Est-il possible de la faire passer en zone 30 ? La demande sera remontée aux services

- **Santé**

Vaccination Covid.

- Nombre d'injections effectuées depuis le début de la vaccination le 18 janvier 2021 : 91 219

- Nombre de vaccinés le 21 mars 2022 : 68

Le centre de vaccination est transféré au centre de santé municipal Jean Jaurès à compter du 28 mars 2022.

Convention entre la Ville de Clamart et l'HIA de Percy

La Commune de Clamart est dotée de deux centres municipaux de santé. L'un est spécialisé dans les activités de prévention et de chirurgie dentaire, le second centré aujourd'hui sur l'activité directe de soins infirmiers et médicaux classiques. Ce dernier centre de santé est composé aujourd'hui de cinq médecins généralistes, de trois médecins spécialistes et de trois infirmières.

De son côté, l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Percy, outre sa mission de soutien médical des Forces Armées engagées sur les théâtres d'opération, développe et renforce ses partenariats portant principalement sur les activités médicales afin de satisfaire sa mission et d'assumer ses responsabilités de territoire.

C'est dans ce cadre que la Ville de Clamart et l'HIA Percy conviennent de la participation de praticiens militaires aux activités des deux centres de santé de Clamart sous forme de vacations, ainsi que la mise en place d'un parcours patient « ville-hôpital » fléché dans différentes spécialités.

Les modalités d'organisation du partenariat sont les suivantes :

la participation des praticiens de l'HIA Percy au sein des centres de santé de la Ville de Clamart dans les spécialités suivantes :

dermatologie ;

hépato-gastro-entérologie (HGE) ;

chirurgie vasculaire et thoracique ;

la mise en œuvre d'un parcours patient « ville-hôpital » fléché pour les spécialités suivantes :

médecine interne ;

médecine physique et de réadaptation ;

hépato-gastro-entérologie ;

chirurgie vasculaire et thoracique ;

biologie médicale.

Le parcours patient « ville-hôpital » vise à organiser à travers un partenariat fléché des patients consultants des centres de santé de Clamart vers l'HIA Percy afin de garantir une continuité de parcours, gagner en rapidité et sécuriser la prise en charge par une transmission des informations du patient et la retranscription entre les professionnels de santé fluide avec une diminution des risques d'erreur.

Réuni le 15 septembre 2021, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les termes de cette convention qui prévoit aussi un accompagnement financier de la Ville de Clamart pour l'acquisition de matériel du nouveau SAU (service d'accueil et de traitement des urgences) de l'HIA Percy à hauteur de cent mille euros (100 000 €).

Afin d'améliorer la prise en charge et la qualité de service, les urgences de l'hôpital militaire Percy de Clamart sont en effet réhabilitées et étendues avec pour objectifs :

d'augmenter la capacité pour répondre à de nouveaux besoins : alors que 20 000 passages sont comptabilisés chaque année, le Ministère entend l'élever à 35 000 passages. La majorité des patients sont des civils ;

d'améliorer la prise en charge pour la modernisation du service ;

de sécuriser le service par la délocalisation d'attente.

- **Événements à venir / Modalités d'organisation d'un événement de quartier**

Samedi 26 mars Forêt propre, de 14h à 18h. (16h30 un goûter sera offert aux enfants) Rdv au théâtre de verdure et près du terrain de pétanque du parc forestier

Dimanche 3 avril, Run & bike

Samedi 7 & dimanche 8 mai Journées de la biodiversité

Samedi 14 mai, Journée de l'Arménie

Dimanche 15 mai, Reprise des Dimanches culturels au théâtre de verdure

Vendredi 20 mai Fête des voisins

Samedi 25 juin, Fête des petits pois

- **Questions diverses**

On a constaté quelques cambriolages de pavillons et des effractions de véhicules dans le quartier au cours des derniers mois. Y a-t-il une recrudescence des vols sur Clamart ? Quand et où seront placées les caméras de surveillance sur notre secteur ?

Pour les cambriolages, la police municipale et le commissariat travaillent de concert pour justement limiter ce phénomène. Le déploiement des caméras se poursuit, afin de couvrir un maximum de quartier. Aujourd'hui il y a 240 caméras en service. Après interrogations des services, il n'y a pas de hausse des infractions constatées sur le quartier. Les membres du copil notent des infractions récurrentes sur des véhicules, et admettent ne pas porter plainte. Mme Minassian rappelle qu'il est important de signaler à la police tout événement de ce type afin qu'ils soient pris en compte.

Accès des écoliers à l'école des Rochers depuis la rue de Fleury limite Meudon : possibilité de mettre en place une navette Clamibus aux horaires du matin et du soir pour les écoliers et habitants non véhiculés ?

Il n'a malheureusement pas de navettes gratuites. Le Clam express qui propose un service à la carte nécessite l'abonnement à un pass Navigo.

Un aménagement des horaires de la ligne de bus 169 en soirée est-il possible ?

La demande va être faite

Pourquoi un panneau indiquant « bois de Meudon » a été placé tout au début de la voie qui monte dans le bois à partir de la place du Garde

La question a été posée à l'ONF pour le panneau.

Déjections canines dans les bois de Meudon /Clamart

Clamart (ainsi que les autres communes concernées) a pris un arrêté pour limiter le nombre de chiens en promenade simultanée à quatre

Une régulation en cours d'élaboration du côté de l'ONF, qui prévoit de réserver un espace dédié à cette activité en forêt de Meudon, ce qui serait une première en France. « Tout le reste de la forêt serait donc interdit, ce qui facilitera la possibilité de verbaliser les contrevenants »

Piétonisation du centre-ville

Une consultation a eu lieu au mois de mars. Les éléments de la consultation sont disponibles sur le site de VSGP.

Questions à faire remonter aux services

Suite à la parution de l'arrêté limitant le nombre de chiens en promenade, combien de verbalisations ont été prononcées ?

Les Plots ont été enlevés au niveau du carrefour de l'anémomètre. Les voitures vont à toute vitesse. Est-il possible de les remettre ?

Quel est le Planning réhabilitation des rues sur tout le quartier ?

Jardins partagés => rue de la roue. Aucune rotation car à durée illimitée. Est-il possible de proposer une durée limitée, est-il possible de d'attribuer à des personnes sur liste d'attente les parcelles qui sont pas utilisées

La séance est levée à 21h10